

Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 12 (1904)
Heft: 2

Rubrik: Chercheurs et curieux

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 04.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La Sarraz : chapelle du Jaquemard en totalité (monument funéraire de François de La Sarraz y compris).

Luins : l'église en totalité ; les cloches ; 2 coupes de communion ; plat en laiton repoussé ; aiguière en argent.

Mézières : à l'église : 2 cloches datées de 1518 et 1708 ; chaire, dais et galerie avec poteaux et lambris armoriés ; 4 pierres tombales datées de 1706 et 1707 ; 2 channes datées de 1734 ; 1 plat de communion daté de 1772 ; à la maison de commune : une enseigne du XVIII^e siècle.

Mollens : vase en argent daté de 1646.

Renens : cloche de l'école, du XVI^e siècle.

Sépey : l'église en totalité ; 3 cloches du XV^e siècle ; 2 arches anciennes ; chaire datée de 1720.

Valeyres s. Ursins : Coupe de communion (calice gothique).

3^o PROPRIÉTÉS PARTICULIÈRES

Bex : 2 drapeaux du XVIII^e siècle, propriété de la société du Cordon Vert.

Carouge : Bloc erratique de « Vin Moulin », propriété de M. L. Rod.

Champvent : Le château, soit les 4 tours et les murs extérieurs qui les relie, propriété de M. Aymon Doxat.

Grandson : Grille du XVII^e siècle, propriété de M. Grenier.

CHERCHEURS ET CURIEUX

« A propos de la Tour de Gourze et des **Signaux vaudois**, M. E. Luthy, professeur à Berne, qui l'a visitée, a fait quelques constatations que M. A. Bonard, rédacteur, a bien voulu nous communiquer. Tout d'abord, M. Luthy constate que le signal de la Tour de Gourze communiquait avec le Kussembort, près La Roche (Fribourg), avec St-Triphon, avec Larringe et Allinges en Savoie.

« A Samolins, dans la vallée du Giffre, en Savoie, il existe encore un signal militaire qui correspondait, par le col de Coux (jadis col du Couze), avec St-Triphon et Chillon, cela va sans dire donc aussi avec la Tour de Gourze. Un paysan, près de ce monument, m'a dit qu'en patois on dit « Tor de Coze », et sur une carte ancienne du lac Léman, imprimée à Genève au XVII^e siècle, la Tour de Gourze est aussi nommée « Tor de Coze ». Remarquez que le patois a changé le « ou » en « o » et que le « r » n'y est pas. On peut en déduire que le nom a été « Chutz », nom employé

dans le vieux allemand pour désigner un signal militaire. J'ai publié la liste de ces signaux du Rhin au Léman ; et l'on vient de constater que la liste est exacte pour le canton de Vaud. Seulement la Tour de Gourze n'y est pas. J'ai lu dans votre article qu'elle servait de « signal ». Mais à quelle époque ? Avez-vous peut-être des pièces archivales qui peuvent servir à compléter la liste que j'ai copiée dans nos archives ? »

M. Voruz, instituteur à Rivaz, nous communique par le même intermédiaire, d'autre part, les renseignements suivants sur la Tour de Gourze.

Archives de Villette, manual I B 12, page 2. « 1591, juing 18. Claude Poultriez sest soubmis pour avoir coppe des passels en Gourze daultant il est fait le guet pendant ses troubles de guerre (affaire Isbrand-Daulx) en chouderon pour donner le signal a este exempt pour le present en tant qu'il naye a lui torner ».

Manual I B 13, page 38 v. « 1598, juing 16. Arreste de preparer du boys pour le signal sus la tour de Gourze ayant este donne charge au gouverneur daller veoir avecq ung chappuis comment on porra cela accommoder Et que les gardes sen doibgent prendre garde ».

Manual I B 16, page 16 a. v. Au lendemain de l'Escalade. « 1603, janvier 19. Pour faire signal en Gourze seront ordonnes gens de la aupres auxquels sera commande ainsi que sera requis. Et pour ce soyt commande le grangier des Clavels de la Pyolleyre (La Clavilaz). — Janvier 21. Aussi eggrege Claude de place a rapporte comme il ast este en Gourze pour voir et recognoistre pour faire le Sinal. Ayant declare comme serait requis havoir des eschelles pour monter sur la tour de Gourze. Et François de la joux prestera une eschelle quon luy poyera. Et charge donnee a eggr Claude de Place pour fayre a fayre ce que sera requis en diligence ». — « Mars 18. Arreste daller lever leschelle de Gourze. — Apvril 1. Ordonne pour le poyement de la poenne de Jehan Menmt pour la facture de leschelle de Gourze a luy soit mys solvit tant son focage que pasturage de ses bestes pour lan present ».

« Ici finissent mes notes sur le signal de Gourze. Je n'ai extrait les manaux que de 1553 à 1605 et n'ai encore pu savoir où était le lieu nommé « chouderon ». Je ne perds pas de vue la chose. Les notes de l'an 1603 font partie de mon travail *l'Escalade de Genève*. Je n'ai vu en fait d'orthographe que Gurgi, Goursis, Gourze, Gourse, jamais Coze... Le signal de Gourze paraît avoir été bien informe : un tas de bois, pas d'alidade, au moins pour le moment.

REGISTRE DU CONSEIL DE GRANDSON

Le 2 jour de febvrier 1576.

Discret Claude Bourgeois a propose qu'il avoit receu une lettre du ministre de Payerne par laquelle il faisoit entendre qu'il y avoit ung croniqueur a Payerne, lequel desiroit scavoir l'estat fondation et antiquite de cette ville. Priant luy monstrier les droys et documens franchises et privileges pour les anotter a sa cronique. Par messieurs du Conseil luy a este accorde.

Note de la Rédaction. — Il y aurait lieu de savoir si c'est un de nos historiens ou un chroniqueur local, encore inédit ?

PETITE CHRONIQUE ET BIBLIOGRAPHIE

Dans la séance du 17 décembre de la **Société d'histoire de Genève**, M. Eugène de Budé a parlé des circonstances au milieu desquelles s'est effectué à Bâle, en 1795, l'échange de Marie-Thérèse, l'infortunée fille de Louis XVI, avec des prisonniers français détenus en Autriche. Ces derniers, bien que d'une naissance moins illustre que la princesse, n'en étaient pas moins des personnages de marque. C'étaient Camus, le jurisconsulte, Henri Bancal des Issarts, député, Quinette de Rochemont, le régicide, Lamarque, le général, et l'orateur bien connu au temps de la Révolution, Drouet, conventionnel et député, ci-devant maître de poste de Sainte-Menehould, qui avait fait arrêter Louis XVI, enfin le ministre de la guerre Beurnonville et son aide de camp Ménouard. Ces personnages avaient été envoyés en Belgique par la Convention pour suspendre le traître Dumouriez et lui ordonner de venir rendre compte de sa conduite à Paris. Ce dernier fut assez habile pour parer le coup et livrer à l'Autriche ces hommes qui avaient cru l'arrêter lui-même. A cette liste il convient d'ajouter les noms de deux ambassadeurs de la République en Italie, Maret, futur duc de Bassano, et Semonville, qui avaient été arrêtés par les Autrichiens tandis qu'ils se rendaient de France à leurs postes respectifs.

M. le professeur Seitz, président, a présenté ensuite une communication importante sur la vie de Mommsen à Zurich où il occupa, de 1852 à 1854, la chaire de professeur de droit romain et où il procéda à la rédaction définitive de son *Histoire romaine*. Grâce à une vingtaine de lettres qui lui ont été confiées par M. Charles